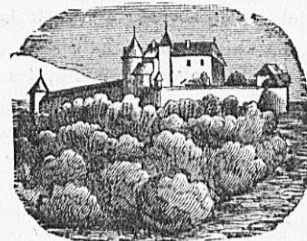




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse: . . . 1 an, Fr. 4 50  
 . . . 6 mois, » 2 50  
 Étranger: . . . 1 an, » 9 —  
 . . . 6 mois, » 5 —  
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ: Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>85</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>45</sup> — Bulle, arr. 8<sup>58</sup> 1<sup>15</sup> 4<sup>50</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>55</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 26 septembre 1902.

### DE LA CORRECTIONNALISATION DES DÉLITS

Avec les progrès de la civilisation et les divers caractères de la criminalité d'aujourd'hui sont nées également des réformes dans la plupart des codes de répression chez les peuples civilisés. De plus en plus, le législateur enlève au juge le droit absolu de vie ou de mort sur les coupables; des marges très larges sont laissées dans les codes, permettant d'appliquer les peines avec beaucoup d'élasticité suivant les cas. Dans le dernier quart de siècle sont nées les réformes suivantes dans l'application des codes: les circonstances atténuantes (chose inconnue autrefois), les peines conditionnelles et la correctionnalisation des délits.

Qu'on nous permette quelques mots sur cette dernière réforme, appliquée depuis près de quarante ans dans les pays qui nous avoisinent et dont nos cantons suisses semblent imiter et recueillir les grands bienfaits attachés à sa pratique.

La révision législative des lois pénales entraîne le déclassement de certains faits qui, appréciés plus ou moins sévèrement, deviennent des crimes ou descendent dans la catégorie des délits: il est des faits qui, envisagés théoriquement, ont apparu avec un caractère de gravité sérieux et qui, dans la pratique, ont été l'objet d'une appréciation plus indulgente. Nous avons une preuve manifeste que la conscience publique ne juge pas comme le législateur dans l'insistance que mettent les juges des tribunaux criminels à admettre les circonstances atténuantes et même à acquitter, dans certains cas, les délinquants.

Le souverain — en d'autres termes le peuple — au nom duquel se rend la justice, doit-il lutter

contre cette appréciation ou doit-il, au contraire, s'incliner devant elle et appeler le pouvoir législatif à la consacrer officiellement? Nous n'hésitons pas à affirmer que ce dernier parti est le seul à prendre lorsque l'expérience a été suffisamment longue et démonstrative.

Il est bon nombre d'actes qui, envisagés matériellement, sont de vrais crimes, mais qui, jugés en conscience, avec une connaissance exacte des mobiles et motifs qui ont poussé les hommes à commettre ces actes, prennent des proportions infiniment plus modestes et sont souvent susceptibles d'une absolution complète. A nos yeux, un fait n'est réellement un crime que lorsque la conscience des honnêtes gens le classe dans cette catégorie.

Depuis 1850, la tendance qu'ont les juges criminels et les parquets à transformer certains crimes en délits, a guidé les gouvernements dans la recherche des modifications à opérer dans les codes de répression pénale. Cette tendance des parquets à correctionnaliser les crimes répond aux nécessités de l'heure actuelle et s'affirme de jour en jour. Des esprits sérieux se sont élevés avec force contre cette pratique irrégulière qui, se substituant à la loi, enfreignant ses prescriptions, troublant l'ordre des compétences, fait entrer dans les habitudes judiciaires la correctionnalisation administrative. Nous disons qu'en pareille matière il est difficile de poser une règle absolue ou générale; d'où il suit que la critique s'égare lorsqu'elle veut blâmer sans distinguer le cas où la correctionnalisation est un acte de bonne administration et ceux où elle est abusive et arbitraire.

Sans doute, d'après la lettre de la loi, tout acte qualifié crime, soit à cause des circonstances aggravantes qui l'accompagnent, soit par ses éléments constitutifs, doit être déféré au juge crimi-

nel; mais en fait et dans la pratique, lorsque le parquet est saisi d'un acte délictueux, d'un vol domestique, par exemple, peut-il ne pas se préoccuper de l'importance du délit et fera-t-il réellement bonne justice en renvoyant devant la cour criminelle un prévenu convaincu d'avoir volé une chemise ou du pain? D'autre part, si, appréciant qu'une longue détention préventive et la certitude d'une condamnation à au moins une année de prison sont un châtement trop rigoureux pour une infraction légère, devra-t-il la laisser sans répression? Si, à un autre point de vue, il reconnaît que les éléments constitutifs du crime ou les circonstances aggravantes ne sont pas établis avec une parfaite évidence, doit-il, dans le doute, saisir le jury pour arriver devant la cour criminelle à un résultat semblable, c'est-à-dire, à une condamnation correctionnelle ou de police? Evidemment non! et c'est dans ces cas et dans beaucoup d'autres que la correctionnalisation vient se placer comme un heureux correctif pour concilier les rigueurs de la justice avec les prescriptions de l'humanité. Dans les pays où cette manière de faire est adoptée, elle a eu l'approbation du barreau; c'est donc une preuve qu'ainsi entendue et employée avec discernement, elle n'est pas mauvaise.

Correctionnaliser une affaire, c'est donc la transformer ou, tout simplement, négliger de relever les circonstances aggravantes. Le fait ainsi modifié n'est plus qu'un délit de la compétence du tribunal de police. Le vol qualifié devient un vol simple; le faux en écriture commerciale ou privée, une escroquerie tentée ou consommée; l'attentat à la pudeur ou la tentative de viol, un outrage public à la pudeur, etc.

Autant cette pratique est quelquefois d'un effet salutaire pour la bonne administration de la justice, autant elle est critiquable lorsque, faisant

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 68

## SANS PÈRE

Nouvelle, par G. DUCŒUR

Arrivée à la maison, Véronique, que cette algarade avait vivement surexcitée, fondit en larmes. Tout contribuait à la rendre malheureuse. Ses joies les plus pures étaient empoisonnées. La mère voulut connaître la cause de ce chagrin. Nous lui fîmes le récit de notre mésaventure. Au lieu de s'associer à notre juste indignation, elle défendit Michel et ses amis. Qu'allions-nous faire là? On me détestait; mais ne l'avais-je pas bien mérité par ma conduite orgueilleuse? Je ne devais pas être si fier des quelques centimes que je gagnais; placés en face de la fortune dont hériterait un jour Michel, ce n'était rien, un grain de sable sur le bord du lac, un flocon de neige sur le Stockhorn. Les Arnold avaient du bien; les gens du village les redoutaient: on pouvait bien pardonner au fils quelques-unes de ses fredaines en considération des parents.

Véronique, à ces paroles, s'approcha de moi. — Jean, me dit-elle, ne te mets pas en colère. Elle est si à plaindre, la pauvre mère.

Comment ne pas obéir à cette voix qui m'était si chère? Je restai jusqu'au soir auprès de mon amie. Elle était inconsolable. Me faire un tel affront, à moi, son Jean bien-aimé, lui paraissait un crime inouï; elle ne revenait pas de l'effroi que cette dispute lui avait causé. Que ne pouvait-elle partir, avec moi, pour s'en aller sous d'autres cieux! Mais sa mère la retenait à Seffelen. Il ne fallait donc pas songer à tous ces beaux projets qui lui faisaient mal au cœur, tant la réalité lui semblait inexorable. Peut-être au printemps? C'était si loin encore!

En quittant Véronique, je suivis le bord de la rivière jusqu'à la lisière du petit bois, où je m'arrêtai. Ce lieu me rappelait bien des souvenirs. Là, un peu à droite, le ruisseau où j'avais un jour plongé Michel, et ici, à l'ombre de ces hêtres, sur la mousse verte ou argentée, je m'étais reposé maintes fois, avec Véronique à mes côtés. Comme tous ces événements de mon enfance me paraissaient tristes! Partout, je ne voyais que des douleurs; rarement des joies ou des caresses.

J'étais là depuis une demi-heure environ, absorbé dans les pensées que me suggéraient et ma situation et l'insulte que venait de me faire Michel, lorsque je crus entendre des voix qui s'approchaient. Je ne me trompais pas. Au bout d'un instant, je vis une folle bande de jeunes gens, ceux-là même qui m'avaient jeté leur mépris à la face, prendre le sentier qui conduit à un pont de bois

placé sur la rivière, toujours très forte en cet endroit. Ils ne pouvaient m'apercevoir, tandis que, de l'élévation où je me trouvais, aucun de leurs mouvements ne m'échappait. Tout à coup, un cri terrible retentit à mes oreilles. Je tressaillai vivement et regardai: un spectacle d'horreur s'offrit à mes yeux. Michel, mon ennemi Michel, était entraîné par le torrent.

A ce moment d'angoisse, le vieux meunier Arnold apparut sur l'autre bord de la rivière. Dès qu'il se rendit compte du danger que courait son fils, il appela au secours. Croyant qu'à l'aide d'argent on peut acheter le dévouement, il promettait des sommes énormes à ceux qui lui ramèneraient Michel; dans son désespoir, il se tordait les mains, gesticulait; mais personne ne répondait à ses cris déchirants. Le temps pressait; déjà Michel, qui avait sans doute pris un verre de trop, disparaissait sous l'onde écumeuse. J'oubliai tout. En quelques secondes, je fus dans la rivière, à la recherche de mon ennemi, que j'atteignis bientôt; l'ayant saisi par le corps, je soulevai sa tête au-dessus de l'eau et le transportai jusque sur la rive, où le père, presque aussi faible que le fils, le reçut dans ses bras. Il n'était qu'évanoui. Quand les premiers soins l'eurent ramené à la vie, je m'éloignai, sans même adresser une parole à ceux qui nous entouraient.

(A suivre.)

demande  
 de 40 à 50 ans pour  
 ménage à la campagne.  
 bureau du journal. [846]

demande  
 de tailleuse pour hommes.  
 bureau du journal. [871]

ménage  
 sire en prendre un en pension.  
 Adolphe GENDRE, sellier, à  
 [870]

VENDRE  
 pin et avoine, en bottes  
 Raisés par quantités. Livrai-  
 3 si on le désire. [809]  
 Emile PITHOU, à Sorens.

pins géants, race la plus  
 à pair; mi-élevés à 10 fr.  
 Schmid-Scaroni, Frauenfeld  
 (Thurgovie).

nie  
 elle curable?  
 désespérés, à tous ceux qui  
 nous procurons un soulage-  
 ment. Les bandages herniaires  
 ressorts, fabriqués par nous-  
 mêmes, défiant toute concurrence,  
 valent la contention parfaite,  
 douce et sans souffrances. C'est  
 l'âme du bandage fabriqué par

gratuites à tous.  
 nous de malades guéris par  
 nous à la disposition des clients.  
 pour dames. Bas pour  
 pieds artificiels, etc.

ack, bandagiste-spécialiste  
 rue de l'Université 5, rue  
 Genève, donnera des consulta-  
 tions à BULLE les 21 et  
 28, jours de foire, de 9 h.  
 du soir, à l'Hôtel de  
 [857]

fre à vendre  
 pieds de foin et regain  
 à consommer sur place,  
 de Fribourg.  
 guments, s'adresser à M.  
 Gruyérien, à Bulle. [865]

LOUER  
 maison tranquille, au joli lo-  
 cal, 3 chambres avec cuisine,  
 galetas. S'adresser à Marie  
 DORVILLE, à Vuadens. [857]



MERVEILLEUX!  
 Savon aromatique  
 fait de lis

BERGMANN & Cie,  
 de cour, à Dresde et Zurich,  
 plus efficace et le plus pro-  
 duit éruptions importunes, les  
 boutons, les dartres,  
 contre une peau dure, sèche

l'imprimerie de la Gruyère, à  
 Bulle, toutes les pièces.

LE  
 Journal Universel

Plüss-Staufers  
 contestablement sans  
 pour recueillir tous les  
 cassés, soit verre, porce-  
 laine, vaisselle de table et de  
 cuisine, pierre, marbre, métal,  
 bois, papier, carton, drap,  
 toiles, déconpages, etc., etc.  
 médailles  
 et d'argent à plus  
 expositions.  
 flacons à 40 et 65 cent. à l'im-  
 primerie de la Gruyère, à Bulle.

violence au texte et à l'esprit de la loi, elle transforme en délit des faits graves et criminels. S'ils sont suffisamment prouvés, les parquets ne doivent pas craindre de les déférer aux jurys, dût-il y avoir un acquittement. En prononçant un verdict négatif, les juges font leur devoir, de même que le ministère public fait le sien en poursuivant.

Nous savons que dans la crainte que des abus se produisent, beaucoup de tribunaux s'opposent à la correctionnalisation des crimes; nous ne leur en ferons pas un reproche puisqu'ils s'abritent derrière un texte formel; mais nous préférons à cet ostracisme systématique un esprit de conciliation et de sage entente des nécessités de la pratique et nous croyons que chaque fois que l'on rend une justice équitable et humaine, on rend exacte justice. C'est aux tribunaux à faire bonne garde et à empêcher les abus que pourrait faire naître un zèle peu intelligent. D'ailleurs, les prévenus qui croiraient avoir quelque intérêt à invoquer l'action rigoureuse de la loi, peuvent décliner la compétence des tribunaux et demander leur renvoi devant la juridiction criminelle.

La pratique à laquelle, dans le langage non officiel des tribunaux, on a donné le nom de correctionnalisation a eu pour résultat, dans les pays qui l'ont adoptée, de diminuer considérablement le nombre des affaires portées aux tribunaux criminels. Les tribunaux correctionnels ou de police ont vu, au contraire, s'accroître le nombre des délits déférés à leur examen. C'est là un heureux effet de la réforme pénale d'aujourd'hui. Nous aimerions que la correctionnalisation soit appliquée dans notre canton sur une échelle plus vaste. Les codes et les lois sont toujours durs et inflexibles, mais il est des cas où l'humanité et la charité doivent l'emporter. D'ailleurs, il est entendu que, de même que la loi sur les peines conditionnelles, cette règle ne doit s'appliquer qu'en des cas judicieusement étudiés et jamais dans le cas de récidive.

Des réformes pénales s'imposent aujourd'hui; rarement la peine produit l'effet pour lequel elle est appliquée; le caractère de la criminalité moderne n'est plus ce qu'il était autrefois. Marchons avec les changements et mettons la répression au diapason des délits du jour. Là est le progrès.

AUGUSTE MÉRINAT.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

*Tarifs douaniers.* — Les sociétés d'imprimeurs, des relieurs, des fabricants de cartons, des propriétaires de lithographies et les photographes menacent du referendum au cas où les Chambres n'abaisseraient pas les droits sur les papiers, cartons, caractères d'imprimerie, etc.

*L'émigration.* — On signale le départ pour l'Amérique de 18 jeunes gens, garçons et filles de moins de 20 ans, qui habitaient Porrentruy. C'est sans doute la crise horlogère qui explique en bonne partie cette émigration.

D'autres localités du district ont fourni également un assez grand nombre d'émigrants. Le train des émigrants comptait environ 800 voyageurs.

*Zurich.* — Lundi soir, l'aéronaute Spelterini, après une heureuse et fructueuse ascension, qui a duré 4 heures, a atterri sur les hauteurs de l'Urietstock. Le ballon s'est élevé à 4500 mètres au maximum.

*Vaud.* — On annonce le décès de M. Henri Warnery, professeur de littérature française à l'Université de Lausanne. M. Warnery a succombé, jeune encore, à la maladie de poitrine qui le minait depuis longtemps. Il était né en 1859, à Lausanne.

M. Warnery était un professeur distingué, mais plus encore un poète au talent supérieur, un o-

ble esprit, un beau caractère, un penseur de haut vol.

Sa dernière œuvre fut une pièce dramatique en prose, *le Peuple vaudois*, qu'il avait écrite pour les fêtes du Centenaire et qui sera représentée à Lausanne le 14 avril. L'auteur n'aura pas eu cette dernière joie d'assister à l'exécution de l'œuvre où il avait mis tout son patriotisme et tout son talent, dit la *Revue*.

— Le président Steijn est arrivé mercredi à Clarens. M. Fischer et un médecin l'ont accompagné.

A son arrivée sur le quai, il a été salué respectueusement par les personnes présentes et quelques cris de: « Vive le président Steijn! » se sont fait entendre.

*Neuchâtel.* — Tout a gelé dans les Montagnes neuchâteloises au cours de la nuit de samedi à dimanche, et cela de la façon la plus complète. Il n'y a plus une seule fleur dans les jardins, même les plus abrités. Les champs de pommes de terre et les légumes sont complètement grillés et font un piteux effet. C'est la plus basse température depuis le printemps: il y avait une légère couche de glace dans les rigoles, au bord de la route. Ça promet pour l'hiver! On a constaté 7° en dessous de zéro dans la nuit de samedi à dimanche.

## ÉTRANGER

*France.* — Le ballon *le Méditerranéen*, qui devait faire la traversée de la Méditerranée et était parti lundi de Palavas-les-Flots, a atterri mardi après midi, entre Cette et Agde. La tentative a donc échoué.

— Mardi soir, un peu après neuf heures, la rue des Capucins, à Lyon, a été le théâtre d'une horrible scène. Le nommé Pierre Pathet, âgé de 34 ans, ouvrier cordonnier, à la suite d'une violente discussion de ménage, a jeté par la fenêtre sa petite fille âgée de six ans. L'enfant est venue s'abattre sur le sol de la hauteur d'un cinquième étage et s'est tuée sur le coup.

Affolée, la mère descendit en toute hâte, mais déjà la fillette était emportée chez M. Chevrier, pharmacien, rue Terme, 15. Tous les soins restèrent inutiles, et la douleur de la malheureuse mère fit craindre un moment pour sa raison.

— Jeudi matin, à 7 h., un duel au pistolet a eu lieu aux Sablières de Viroflay, près Versailles, entre deux jeunes Polonais âgés de 20 ans. L'un d'eux a été tué d'une balle dans la tête.

*Italie.* — On annonce que le juge d'instruction de Turin a lancé un mandat d'arrêt contre César Corinaldi, compromis dans l'affaire du Banco Sconto. Il est accusé d'avoir touché 250,000 livres de courtage pour opérations de fusion entre banques françaises et italiennes.

— Un incendie a éclaté à Macerata (Caserte) et a détruit 20 maisons. Six personnes ont perdu la vie. Les dommages s'élèvent à 300,000 fr.

*Allemagne.* — Un jeune homme de Heydekrug a été tué, à coups de fouet et de bâton, lundi, par trois jeunes filles d'Aix-la-Chapelle.

Il s'était fiancé aux trois secrètement et, pendant quelque temps, était arrivé à leur laisser leurs illusions.

Malheureusement, l'une des jeunes filles le surprit en dialogue sentimental avec une de ses compagnes.

Celle-ci lui avoua ses soupçons, et toutes les deux apprirent que le Don Juan avait séduit une troisième victime. Elles décidèrent de se venger et, dans la nuit de lundi à mardi, elles lui donnèrent un rendez-vous, lui lièrent pieds et poings et, après l'avoir attaché à un arbre, le fouettèrent et le bâtonnèrent jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie.

Ensuite, elles allèrent au poste de police avouer

leur exploit. Quand on alla délivrer le prisonnier, il était mort, atteint d'un coup terrible à la tempe.

— Le docteur en médecine Leisse, de Duisbourg, a fait une chute au Seekogel et s'est tué.

— Un incendie a détruit les minoteries d'Ilkirch (Alsace), appartenant à MM. Baumann frères. Les dégâts sont évalués à trois millions de francs.

*Autriche-Hongrie.* — En procédant à une exhumation judiciaire à fin d'autopsie, dans le cimetière d'une petite commune des environs de Szegedin (Hongrie), les magistrats constatèrent que toutes les parties charnues du cadavre avaient été enlevées.

Une instruction ouverte à ce sujet fit connaître que la même profanation avait été pratiquée sur toutes les personnes récemment décédées, par le fossoyeur nommé Tikra. Celui-ci, mis en état d'arrestation, ne tarda pas à avouer qu'il coupait ainsi les cadavres en morceaux afin de se procurer de la nourriture pour ses porcs.

Les gendarmes eurent la plus grande peine à protéger le misérable contre la fureur de la foule qui voulait le massacrer.

— Un ballon venant de Vienne, qui voulait atterrir aux environs de Reichenberg (Bohême), a fait explosion au moment où il touchait terre. Trente personnes ont été blessées, dont plusieurs très grièvement.

*Hollande.* — Dans un meeting qui a été tenu lundi, à Rotterdam, le général Botha a annoncé qu'un Américain, M. Phibbs, a envoyé cent mille dollars destinés aux veuves et orphelins boers.

Le général De Wet a appris, mercredi, la nouvelle de la mort, dans l'Afrique du Sud, de son fils âgé de 13 ans.

*Russie.* — Pendant une noce à Verla, près de Moscou, comme 400 personnes se trouvaient dans une ferme, le feu a été mis au bâtiment par un fumeur imprudent. Une terrible panique s'est produite et 100 personnes sont restées dans les flammes.

*Angleterre.* — Un ballon dirigeable a évolué, ces jours derniers, à Londres, sans qu'il ait eu de naufrage. Le fait vaut la peine d'être enregistré.

L'aérostat, construit et monté par M. Spencer, aéronaute du Palais de Cristal, a évolué pendant une heure et demie, vers deux heures de l'après-midi, le vendredi 19 septembre, et par un ciel brumeux mais calme. Il a parcouru une trajectoire zigzagante dont le développement dépasse une trentaine de kilomètres.

Parti du sud-ouest de la métropole, il a traversé la Tamise et s'est porté vers le nord-ouest en passant sur le parc de Battersea, Earl, Court et Ealing.

L'aérostat, qui avait été pourvu d'instruments enregistreurs et photographiques, a évolué avec une vitesse notable, dans des directions indépendantes de celle du vent.

*Indes anglaises.* — Un notable de Bombay se propose de donner une somme de 25 millions de francs, dont le revenu servira à secourir toutes les personnes privées de moyens d'existence.

*Corée.* — Le bruit court à Séoul avec persistance que l'empereur de Corée serait mort. Il y a lieu de craindre de sérieuses complications. Trois éléments se disputent l'influence en Corée: les nationalistes, les partisans de la Russie et ceux du Japon. Chacun d'eux a un candidat à cette succession malaisée.

## CANTON DE FRIBOURG

*Notre Technicum.* — Le Technicum de Fribourg, fondé il y a quelques années, va prendre possession des locaux que l'Etat lui a construits à Pérolles. Ces locaux, quoique simples, sont vastes et établis avec les derniers perfectionnements:

chauffage central, électricité.

On sait que le Technicum comprendra les Ecoles: 1° L'Ecole des mécaniciens-mécaniciens constructeurs du bâtiment, etc., des peintres sur pierre, des lithographes, dont le but est de former des techniciens, mécaniciens, menuisiers, etc.

Pour entrer à l'École des métiers, il faut accomplir les cours de l'École des métiers et réussir aux classes préparatoires.

Différentes améliorations ont été faites cette année, au programme, ainsi qu'à la section de broderie ajoutée un cours de coudre, c'est-à-dire de broderie. Ce cours, qui a été suivi par plusieurs personnes de brodeuses, sera suivi par un grand nombre d'industriels, un atelier sera créé, le maître sera un ouvrier d'une bonne partie de l'industrie. Le Conseil national, élu à la fin de l'année, a décidé la rentrée du Technicum en septembre. Les inscriptions sont à la Direction du Technicum (Hôtel des Postes).

*Art ancien.* — L'Art ancien, pour le Musée, a été groupé en bois sculpté, beau, propriété de la ville, dans lequel on a commencé le commencement de la collection. C'est presque de la collection. L'artiste impressionniste impressionniste, un coffre en bois plan incliné formant un plan incliné formant un plan incliné, présentant une vue intéressante. Le monastère, dépôt de l'objet, portée des visites, d'une autorisation.

*Bulletin.* — du 15. Charbon symphonique et pyrolytique, 1 ét., 1 période, Uberstorf, 1 ét., péric, 17 p. 8.

*Concours.* — à Bulle, eu lieu lundi et mardi des syndicats de l'environ 120 sujets. M. Python, Julien, contre la 1<sup>re</sup> prime d'argent, or, agriculture. Une médaille d'argent ont été égarés. Joseph, à Treyvaux, 2 ans et taurillon. Des médailles de Marsens, à M. Phonne, à Arconcelles. Les transactions des prix élevés, ont été vendus, dont un autre le beau.

*Concours.* — à Bulle, eu lieu lundi et mardi des syndicats de l'environ 120 sujets. M. Python, Julien, contre la 1<sup>re</sup> prime d'argent, or, agriculture. Une médaille d'argent ont été égarés. Joseph, à Treyvaux, 2 ans et taurillon. Des médailles de Marsens, à M. Phonne, à Arconcelles. Les transactions des prix élevés, ont été vendus, dont un autre le beau.

*Concours.* — à Bulle, eu lieu lundi et mardi des syndicats de l'environ 120 sujets. M. Python, Julien, contre la 1<sup>re</sup> prime d'argent, or, agriculture. Une médaille d'argent ont été égarés. Joseph, à Treyvaux, 2 ans et taurillon. Des médailles de Marsens, à M. Phonne, à Arconcelles. Les transactions des prix élevés, ont été vendus, dont un autre le beau.

chauffage central, éclairage électrique. On installe en ce moment les laboratoires de chimie, de physique et d'électricité.

On sait que le Technicum se compose de deux écoles : 1° *L'Ecole technique*, qui forme des techniciens-mécaniciens, des électrotechniciens, des constructeurs du bâtiment, conducteurs de travaux, etc., des peintres-décorateurs, des sculpteurs sur pierre, des lithographes; 2° *L'Ecole de métiers*, dont le but est de former de bons ouvriers mécaniciens, mécaniciens-électriciens, tailleurs de pierre, menuisiers.

Pour entrer à l'Ecole technique, il faut avoir accompli les cours d'une école secondaire; pour l'Ecole des métiers, il suffit d'avoir terminé avec succès les classes primaires.

Différentes améliorations ont été apportées, cette année, au programme du Technicum. C'est ainsi qu'à la section des Arts industriels on a ajouté un cours de *dessin de broderie*, plus spécialement de broderie appliquée à l'ornement d'église. Ce cours, qui pourra être fréquenté par toutes les personnes désirant se vouer à la profession de brodeuses, sera complété par un atelier.

On va établir aussi, à côté de l'Ecole des arts industriels, un atelier de *sculpture sur bois* dont le maître sera un artiste fribourgeois qui a exécuté une bonne partie des sculptures de la salle du Conseil national, à Berne.

Vingt-sept élèves nouveaux sont annoncés pour la rentrée du Technicum, fixée au mardi 30 septembre. Les inscriptions sont encore reçues par la Direction du Technicum (Musée industriel, Hôtel des Postes) jusqu'au 29 septembre au soir.

**Art ancien.** — L'Etat vient de faire l'acquisition, pour le Musée artistique et historique, d'un groupe en bois sculpté figurant le Christ au tombeau, propriété du monastère de la Maigrange, et dans lequel on a reconnu une œuvre d'art du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Le corps du Christ est presque de grandeur naturelle; il a, en effet, 1 m. 65. L'artiste a traité son sujet avec un réalisme impressionnant. Le tombeau est figuré par un coffre en bois rectangulaire, recouvert d'un plan incliné formant toiture. Il est orné à l'intérieur d'une peinture parfaitement conservée, représentant une scène de la Passion de Notre-Seigneur.

Le monastère de la Maigrange conservera le dépôt de l'objet, qui sera placé dans un local à portée des visiteurs, lesquels devront être munis d'une autorisation du directeur du Musée.

**Bulletin sanitaire du bétail**  
du 15 au 21 septembre 1902.

**Charbon symptomatique:** Grandvillard, 1 b. périé.  
**Royget et pneumo-entérite du porc:** Fribourg, 1 ét., 1 périé, 3 s.; Guin, 1 ét., 4 périés, 1 s.; Uberstorf, 1 ét., 3 périés, 13 s. — Total, 3 ét., 8 p. périés, 17 p. s.

**GRUYÈRE**

**Concours-exposition de taureaux pie-noir, à Bulle.** — A ce IV<sup>e</sup> marché-exposition, qui a eu lieu lundi et mardi sous les auspices de la Fédération des syndicats de la race tachetée noire, il a été présenté environ 120 sujets; 86 primes ont été décernées.

M. Python, Julien, à La Place (Arconciel), a obtenu, outre la 1<sup>re</sup> prime, pour son taureau *Bismark*, une médaille d'argent, offerte par la Société fribourgeoise d'agriculture.

Une médaille d'argent et un rappel de médaille d'argent ont été également décernés à M. Weber, Jean-Joseph, à Treyvaux, dans les catégories: taureaux de 1 à 2 ans et taurillons.

Des médailles de bronze ont été décernées à l'Hospice de Marsens, à MM. Garin, Jules, à Bulle, et Gross, Alphonse, à Arconciel.

Les transactions ont été très actives et se sont faites à des prix élevés. Une quarantaine de sujets environ ont été vendus, dont un a atteint le beau prix de 1500 fr. et un autre le beau prix de 1200 fr.

La distribution des récompenses a été faite mardi, à 3 h. de l'après-midi, à la grande salle de l'Écu, à Bulle, par M. Aug. Barras, vice-président du Comité de la Fédération suisse des syndicats de la race tachetée noire.

**Concours de taureaux.** — Samedi a eu lieu le concours de taureaux de la race tachetée rouge et lundi celui de la race tachetée noire.

Voici les résultats :

Taureaux race tachetée rouge.	
<i>I<sup>re</sup> classe.</i>	
Romanens, Théophile, Vuippens . . . . .	78 points.
<i>II<sup>me</sup> classe.</i>	
Gremaud, Arsène, Riaz . . . . .	76 »
Charrière, Jacques, Bulle . . . . .	76 »
Esselva, Jules, Charmey . . . . .	75 »
Dupasquier, Joseph, Vadens . . . . .	73 »
Moura, Henri, Grandvillard . . . . .	73 »
<i>III<sup>me</sup> classe.</i>	
Repond, Jules, Charmey . . . . .	68 »
Pasquier, François, Maules . . . . .	65 »
Pasquier, Louis, Maules . . . . .	65 »
Taurillons.	
<i>I<sup>re</sup> classe.</i>	
Gremaud, Arsène, Riaz . . . . .	78 »
Buchs, Etienne, La Roche . . . . .	78 »
Wyssmuller, Jacob, Bulle . . . . .	78 »
<i>II<sup>me</sup> classe.</i>	
Wyssmuller, Jacob, Bulle . . . . .	76 »
Morard, Martin, Bulle . . . . .	75 »
Blanchard, André, Rueyres-Trefayes . . . . .	74 »
Pittet, Jean-Joseph, Sâles . . . . .	74 »
Buchs, Etienne, La Roche . . . . .	70 »
Dupré, Louis, Villarvolard . . . . .	70 »
<i>III<sup>me</sup> classe.</i>	
Wyssmuller, Jacob, Bulle . . . . .	68 »
Gremaud, Joseph, Vadens . . . . .	65 »
Wyssmuller, Jacob, Bulle . . . . .	65 »
» » » . . . . .	65 »
» » » . . . . .	65 »
Romanens frères, Bulle . . . . .	65 »
Pittet, Joseph, Le Pâquier . . . . .	65 »
Taureaux race tachetée noire.	
<i>I<sup>re</sup> classe.</i>	
Pipoz, Alexandre, Charmey . . . . .	80 »
Garin, Jules, Bulle . . . . .	80 »
Hospice de Marsens . . . . .	80 »
Pittet, Hercule, Enney . . . . .	80 »
<i>II<sup>me</sup> classe.</i>	
Rime, Auguste, Charmey . . . . .	78 »
Dupasquier, Jacques, La Tour . . . . .	74 »
Frossard frères, Romanens . . . . .	71 »
<i>III<sup>me</sup> classe.</i>	
Progin, François, Gruyères . . . . .	68 »
Pittet frères, Bulle . . . . .	68 »
Chappaley, François, Charmey . . . . .	67 »
Grandjean, Jules, Estavannens . . . . .	66 »
Rime, Auguste, Charmey . . . . .	65 »
Overney, Léon, Charmey . . . . .	65 »
Taurillons.	
<i>I<sup>re</sup> classe.</i>	
Gachet, François, Epagny . . . . .	78 »
<i>II<sup>me</sup> classe.</i>	
Yerly, Pierre, Sâles . . . . .	76 »
Favre, Léon, Vaulruz . . . . .	74 »
<i>III<sup>me</sup> classe.</i>	
Pythoud frères, Gruyères . . . . .	79 »
Gobet, Honoré, Sâles . . . . .	69 »
Tercier, Casimir, Vadens . . . . .	67 »
Pittet, Hercule, Enney . . . . .	67 »
Balmer, Jules, Montbovon . . . . .	66 »
Yerly frères, La Roche . . . . .	66 »
Mossu, Louis, Broc . . . . .	65 »
Rime, Auguste, Charmey . . . . .	65 »
Overney, Jean, Epagny . . . . .	65 »
Pipoz, Alexandre, Charmey . . . . .	65 »

**Foire de la St-Denis.** — Notre grande foire d'automne a eu un succès des plus complets; jamais nos agriculteurs et éleveurs auront été si bien dédommés de leurs peines et de leurs persévérants efforts. C'est une brillante revanche sur la foire si malheureusement ratée de l'année dernière.

Comme nous l'avons fait entrevoir dans notre dernier numéro, c'est bien mardi qu'ont été conclus les plus nombreux marchés. Lundi soir déjà, le nombre des marchands présents s'est accru à un tel degré que tous les hôtels en étaient littéralement bondés et que beaucoup ont été obligés de

chercher gîte chez des particuliers et même hors de ville. Mardi matin, bien de ces marchands partaient dans toutes les directions pour aller à la rencontre du bétail et conclure des marchés avant l'arrivée en champ de foire. Malgré cela, les agriculteurs tenaient ferme les prix qui ont fréquemment atteint 550 à 700 fr. pour des belles vaches prêtes au veau et 800 à 1000 fr. pour des taureaux de choix.

Quoique le Bulle-Romont ait pris des mesures exceptionnelles, quantité de bétail n'a pu être expédiée ce même jour, la gare des marchandises et ses abords ayant été totalement encombrés. Cinq trains supplémentaires n'ont pas suffi à emmener le bétail acheté dans la journée de mardi. Aussi, mercredi matin, l'animation est-elle de nouveau extraordinaire à la gare. Au champ de foire et sur les prés, par contre, les vides produits se faisaient fortement sentir. Vers le soir, à peu près tous les marchands étrangers avaient déjà disparu.

Hier, jeudi, plus aucune animation sur le champ de foire; en revanche, il y avait foule énorme dans les rues de la ville, à la « foire aux paniers », dans les établissements et les magasins.

Fait extraordinaire et des plus heureux: Du premier au dernier jour de la foire, un temps des plus propices lui a fidèlement tenu compagnie.

Voici maintenant les chiffres du contrôle pour le bétail amené en foire :

	1902	1900
<b>Mardi :</b> Champ de foire	879	1196
Parquées	465	413
Exposition taureaux	100	117
<b>Mercredi :</b> Champ de foire	522	1110
Parquées	368	326
Exposition taureaux	—	117
<b>Jeudi :</b> Champ de foire	37	255
Parquées	—	125
	2371	2659

Un quart du bétail amené à la foire peut ne pas avoir été contrôlé, attendu que des ventes se sont faites sur les routes, dans les fermes et sur La Tour.

Au petit marché, il s'est trouvé hier 355 porcs et 256 veaux et moutons.

La gare a expédié, au total, depuis vendredi, 214 wagons avec 1675 têtes de bétail (en 1900: 172 wagons avec 1405 têtes).

Une grande quantité de bétail vendu est aussi partie à pied, soit du côté de Fribourg, soit surtout à destination du canton de Vaud.

**Phénomène végétal.** — Le *Fribourgeois* annonce qu'on peut voir au café du Commerce, à Bulle, un monstre végétal recueilli dans la conduite en ciment des anciennes eaux de Bulle. C'est le développement d'une racine de tremble qui avait traversé le tuyau et multiplié ses filaments par millions dans l'intérieur, à plus d'un mètre sous terre. Le produit extrait avait totalement obstrué le drain de 18 centimètre de diamètre. Il a plus d'un mètre de longueur et présente l'aspect d'une grande loutre ou d'un fauve marin sans yeux ni nageoires. Les filaments conglomérés sont très compacts, agglutinés de mousses et entremêlés de matières minérales ténues, le tout présentant au toucher une masse mi-gluante, compressive, mais très résistante aussi.

On pourrait croire que la fibre radicale qui a donné vie à ce monstre s'est trouvée prise au moment de la pose dans le ciment gâché sur place pour la couverture des joints.

**Vente d'hôtel.** — Lundi ont eu lieu les enchères de l'hôtel du Sapin, à Charmey. Il a été adjugé à un consortium pour le prix de 192,000 fr., mobilier y compris.

**DE FRIBOURG**

Le Technicum de quelques années, va prendre que l'Etat lui a construits quoique simples, sont vastes derniers perfectionnements:

†

Monsieur Paul Barras, inspecteur forestier; Monsieur Louis Barras, secrétaire de préfecture; Monsieur Charles Barras, à Bulle; Monsieur et Madame Auguste Barras-Blanc et leurs enfants, à Romont; Mademoiselle Rosa Barras; Madame et Monsieur Léon Blanc-Barras et leur enfant; Mademoiselle Sophie Barras, à Bulle; Messieurs Ernest, Jules et Alfred Barras, à Lyon; Les familles Barras, Raboud, Maillard, Pache, Glasson, Moret, Remy, Reichlen, Badoud, Craeaz et Blanc.

Madame veuve Adèle BARRAS, née Geinoz, leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 26 septembre, munis des secours de la Religion. L'ensevelissement aura lieu à Bulle, dimanche 28 courant, à 3 h. de l'après-midi. Office d'enterrement: mardi 30 septembre. Cet avis tient lieu de faire-part. [892]

MISES DE BOIS

Mardi 30 septembre prochain, la ville de BULLE vendra en mises publiques, dans sa forêt communale des Vaux-Dessus, 750 m² de bois sur pied et 50 m² de bois préparé. Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à la coupe des « Vaux ». [863] Le Secrétariat communal.

VENTE DE BOIS

Samedi 4 octobre prochain, la commune de La Tour-de-Trême vendra en mises publiques, dans sa forêt de la Mossetaz, dès les 9 heures du matin: 1° Un certain nombre de numéros de bois sur pied; 2° Environ 40 monles bois de sapin et quelques billons. La vente des bois sur pied aura lieu le matin et celle des moules et billons l'après-midi. Rendez-vous des miseurs au fenil de dite forêt. La Tour, le 23 septembre 1902. Par ordre: [879] Le Secrétaire communal.

Mises publiques.

Le 29 septembre courant, dès 3 heures de l'après-midi, à l'hôtel du Sapin, à Charmey, le soussigné vendra en mises publiques divers immeubles qu'il possède aux territoires des communes de Charmey et Bellegarde, consistant en forêts et bâtiments. Pour tous renseignements, s'adresser à [864] Louis BURTSCHER.

Mises d'immeubles.

Lundi 29 septembre courant, dès 10 heures du jour, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, l'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques le bâtiment Tribulliet, Baptiste, situé près de la Trême, à Bulle, avec terrain attenant de 100 perches. Ce bâtiment neuf est d'un très bon rapport. Bulle, le 25 septembre 1902. [890](H536B) L'Office des poursuites.

Jolie maraîche

avec bois à la Joux-des-Ponts est à vendre. Contenance: 7 poses 249 perches. — Pour visiter, s'adresser à M. Robin, forestier, à Semsales. (H542B)[891]

On demande

une apprentie-tailleuse pour hommes. S'adr. à Mme GRANDJEAN, à La Tour. [889]

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE: Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES depuis 4 fr. le mille, avec raison sociale imprimée, PAPIER A LETTRES Etiquettes volantes parchemin, toile. Carnets de laiterie, etc.

Institut agricole de Fribourg. Ecole de laiterie et d'agriculture de PÉROLLES. Ferme-école de GRANGENEUVE (Hauterive).

Le semestre d'hiver de l'Ecole de laiterie et de l'Ecole d'agriculture s'ouvrira à PÉROLLES le 3 novembre prochain. Les cours de l'Ecole de laiterie sont théoriques et pratiques. Les cours théoriques de l'Ecole d'agriculture ont lieu à PÉROLLES en hiver; les cours pratiques, qui sont facultatifs, ont lieu en été à la ferme-école de Grangeneuve. Le prix de la pension est de 30 fr. par mois. Des bourses sont mises à la disposition des élèves fribourgeois qui justifieront de cette faveur par leur application et leur bonne conduite. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Institut agricole, à PÉROLLES, près Fribourg. [877](H3511F)

GRANDE CHAPELLERIE TOBIE BEC GRAND'RUE 32 BULLE. La mieux assortie dans tous les genres et vendant le meilleur marché, avec CONFORT-MATEUR à disposition des clients. Chapeaux feutre poil en toute couleur et de toute forme, de 5 fr. 50 à 12 fr. Chapeaux mérinos en toute couleur et de toute forme, de 2 fr. 75 à 5 fr. 80. Articles de bazar à 1 fr. 25, 1 fr. 45, 1 fr. 75, 2 fr. et 2 fr. 50. Magnifique choix de bérets pour fillettes et garçons, dernière nouveauté, d'une maison parisienne. Casquettes en tous genres, bonnets fauce et fourrures, gilets de chasse, blouses coton pour hommes depuis 2 fr. 50, en fil garanti depuis 5 fr. 80. [856] Fabrique et réparation de parapluies.

CYCLES ET AUTOMOBILES MACHINES A COUDRE MACHINES A ECRIRE Vente. — Réparation. — Echange. — Location. Jos. Gremaud, mécanicien, Bulle. MAGASIN: Grand'rue. — ATELIER: Route de Morlon. [234]

FABRIQUE DE CHOCOLAT cherche, pour engagement stable, ouvrières plieuses. Rétribution dès le commencement: apprenties 22 centimes l'heure, ouvrières 28 centimes l'heure. (H4836Y)[887] Adresser les offres à L. S., case postale N° 642, Berne.

Maggi pour corser Tubes de Bouillon Potages à la minute permettent la préparation d'une bonne et saine cuisine. Ces 3 spécialités surpassent en qualité toutes les imitations, ce que chacun peut vérifier lui-même par des dégustations comparatives. En vente, à l'état frais, chez (H1F)[878] Mme Elise Rime-Pipoz, Charmey.

Cave Philipona-Mazoni, à Bulle. Dépôt des Comptoirs vinicoles de Genève. Vins français et du pays garantis naturels. Plaine 30 cent. le litre. St-Georges 50 cent. le litre. Aramon 35 » Blanc nouveau 40 » Montagne 40 » Blanc vieux 50 » Vente à partir de 2 litres. Livraison directe à domicile. — Rabais par tonneaux. [632]

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES FAUX-BOIS — MARBRE E. BIGOTTA-GENILLOU Successeur de S. BORRI BULLE — Café des Chemins de fer — BULLE TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS [212]

GRAND CHOIX DE Fourneaux catelles ET AUTRES à prix réduits, chez [880] G. WEHNER, près de l'Écu, BULLE

A l'occasion des bénichons: BON VIN BLANC à 40 et 50 cent. le litre. [881] Cave Philipona-Mazoni, Bulle.

LE D<sup>r</sup> GOUMAZ a ouvert son cabinet de consultation MAISON BREUCHAUD Bulle. (H3594F) [888]

Ouvrier-boulangier cherche place de suite. S'adresser au bureau du journal. [884]

Logement réparé à neuf est à louer à 3 minutes de la ville. S'adresser à M. TORRIANI père, à Bulle. [885]

A VENDRE à bon marché, un beau pont de danse neuf. — S'adresser à Jules CONUS, aubergiste, à Sorens. [872]

Une jeune fille désire se placer comme apprentie-couturière. S'adresser par écrit à M. Louis RÉTORNAZ, au Lyderrey, Charmey. [883]

On demande une apprentie-tailleuse pour hommes. S'adresser au bureau du journal. [871]

A VENDRE

Paille, foin et avoine, en bottes ou en gerbes. Rabais par quantités. Livraison pour l'année si on le désire. [809] S'adresser à Emile PETHOUX, à Sorens.

N'achetez pas de CHAUSSURES avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la Maison d'expédition

Guillaume GRÆB, 4 Truttigasse, — ZURICH — Truttigasse 4. Le catalogue sera expédié gratis et franco. J'expédie contre remboursement: Souliers pour j. filles et garçons, très forts, Nos 26-29 à fr. 3.50; Nos 80-85 à fr. 4.50 Chaussons pour dames avec semelle de feutre ou cuir à fr. 3.— Pantoufles en cazevas pour dames à fr. 1.90 Souliers à lacer, très forts, pour dames, à fr. 5.50 les mêmes, plus élégants, avec bouts, à fr. 6.40 Bottines à lacer pour hommes, très forts, à fr. 7.90 les mêmes, avec bouts, élégants à fr. 8.25 Souliers d'ouvriers à fr. 5.90 Les articles ne convenant pas seront échangés. Toutes mes marchandises sont garanties solides. (H3740Z)[781] Service rigoureusement réel. La maison existe depuis 22 ans.

Fabrique de chocolat BROC

On engage des jeunes gens et des jeunes filles de 14 ans révolus à 18 ans. Se présenter tous les jours personnellement, dimanche excepté. [750]

PRIX COURANT pour l'automne J. WINIGER, dépôt de gros, BOSWIL 10 kg. 100 kg. Fromage tendre et maigre 7.80 70.— Jambon et palettes 15.90 156.— Choucroute fine 2.80 17.— Oignons beaux 1.80 14.— Saindoux gar. pur 15.20 148.— Beurre de coco 18.— 124.— Miel d'abeilles, Ia, jaune cl. 15.40 140.— Farine franç. fine 3.20 29.— Macaronis, cornets 4.60 42.— Riz, gros grains 3.40 31.— qual. extra 4.— 36.— Sucre pilé 3.50 33.— en pain 4.10 37.— régulier 4.50 40.— candis, brun 5.80 54.— Raisins noirs de Barletta 31.— Fût gratis à celui qui commande un fût d'orig. de 500 kg. (H5134Q)[886]

A LOUER

A des personnes tranquilles, un joli logement de 2 ou 3 chambres avec cuisine, cave et part au galetas. S'adresser à Marie Vve de Sylvestre DÉFOREL, à Vuadens. [857]

A vendre ou à louer:

Maison avec magasin de rapport au centre du village de Broc. S'adresser à L. SUDAN-CONUS, à Broc. (H528B)[875]

Un ménage

sans enfants désire en prendre un en pension. S'adresser à Adolphe GENDRE, sellier, à Charmey. [870]

A VENDRE

de gré à gré, les immeubles sous la désignation du Grand Clos, la Grésallaz et les Chézeaux, sis à La Tour-de-Trême, le premier d'une contenance de 3 poses 300 perches, avec grange, le second de 4 poses 261 perches et le troisième de 2 poses 92 perches. S'adresser au notaire PASQUIER, à Bulle. [882]

On offre à vendre environ 10,000 pieds de foin et regain de première qualité, à consommer sur place, à 3 kilomètres de Fribourg. Pour renseignements, s'adresser à M. SCHOUBWY, Café Gruyérien, à Bulle. [868]

A VENDRE

A une heure de Bulle, un domaine de 20 poses, bien bâti, tout attenant, 2 poses de bois, grange avec pont. Entrée à volonté. S'adresser à Ernest Genoud, 61 rue de Lausanne, Fribourg. BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR



ABONNEMENTS Suisse... 1 an, Fr... 6 mois, Fr... 3 mois, Fr... 1 an, Fr... 6 mois, Fr... 3 mois, Fr... payable d'avance

Prix du numéro: 5 On s'abonne dans bureaux de poste BULLE, l

TUONS

Nous avons vu (16 sept.) que si l'un breuvage exqu comme un lieu de pour y croître et y Il faut distinguer et les enfants. C'est d'âge mûr, de pensées joyes et aux illusions résister à certains Vers les jeunes org

Le lait cru doit suspect pour les bustes peuvent le y tiennent absolument La stérilisation dès qu'il s'agit d'ébullition de quinze de vivant dans au même volume boire de suite après server très propre rieuse à 18° c.

Cependant, de tion du lait, une d'voir si le lait stéril le lait cru ou simple question ne soit pure et supposons sation amoindrit q trice du lait. Est qu'à choisir le moi rible cholérine, la et Cie.

FEUILLETON

SANS

Le lendemain, il n' de cet événement. On l'injure que le fils de l'auberge de Blomen l'actère grossier de M J'obtenais d'embles la population, durant son égal. En un mot, pect. Ma mère en a d est vrai que les sires encore, après leur mo accablés et les légitim lues. Le père Arnold vin et l'assurai que mon t mes besoins. Etrange croient tout payer av affections, les sentin n'ont de valeur à leur à quelqu'un; autrement